

Paris, le 16 juin 2014



Madame Marisol Touraine
Ministre
Ministère des affaires sociales et de la santé
14, avenue Duquesne
75350 Paris 07 SP

Réf. : réforme RAAP

Madame la ministre,

Vous avez dû prendre connaissance de ce que le conseil d'administration du RAAP (Régime des artistes auteurs professionnels) a pris la décision de modifier les règles de cotisations concernant ce régime.

Les artistes auteurs concernés par ce régime ont « découvert » cette réforme -à la lecture d'un courrier daté du 5 mai, sous la signature du président du RAAP- l'application de celle-ci étant prévue au 1^{er} janvier 2016 (sur la base des revenus encaissés par un auteur dès le 1^{er} janvier de l'année 2015).

Cette information a provoqué un séisme parmi certains affiliés au RAAP.

Vous trouverez ci-jointe une copie de la lettre ouverte adressée par une majorité des auteurs de BD à Madame la ministre de la Culture et de la Communication.

Pour que la réforme soit applicable, votre ministère doit préalablement valider par voie d'arrêté la décision du conseil d'administration du RAAP, modifiant le taux et les règles d'appel des cotisations des artistes auteurs.

Il nous semble indispensable de vous saisir officiellement de ce dossier. Avant de prendre quelques mesures que ce soit, nous espérons que le ministère des affaires sociales examinera avec attention et intelligence politique les conséquences qu'une telle réforme pourra présenter pour certaines populations particulièrement précaires. Il nous semble également que vos services doivent prendre le temps de la discussion pour envisager les moyens de financement que cette réforme devrait éventuellement appeler.

Par ailleurs nous déplorons que s'agissant de la couverture sociale des artistes auteurs, il n'y ait aucune discussion et aucune coordination entre les services du ministère de la Culture et ceux du ministère des Affaires Sociales.

Nous restons à votre disposition pour, aux jour et heure de votre convenance, organiser une rencontre et préciser les questions se posant à l'occasion de cette réforme.

Croyez, Madame la ministre, à l'assurance de notre très haute considération.

Le délégué général

Emmanuel de Rengervé

PJ : lettre ouverte à la ministre de la Culture signée de 748 auteurs de BD.